

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

(Non vérifié)

Pour la période de trois mois
terminée le 30 juin 2020

Canada



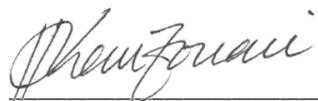
Attestation des cadres supérieurs

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Margaret Beckel
Présidente-directrice générale



Ikram Zouari, CPA, CGA
Chef de la direction financière

Ottawa, Canada
Le 1^{er} septembre 2020

État de la situation financière (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	au 30 juin 2020	au 31 mars 2020
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 111	15 700
Trésorerie affectée	459	440
Placements affectés	237	237
Créances		
Clients	238	634
Ministères et organismes gouvernementaux (note 12)	217	332
Fondation du Musée canadien de la nature	-	-
Stocks	191	192
Frais payés d'avance	718	777
	17 171	18 312
Collections	1	1
Avances aux employés	468	476
Placements affectés	1 308	1 308
Placements	941	941
Immobilisations (note 3)	169 011	170 769
	188 900	191 807
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Fournisseurs	3 365	4 737
Ministères et organismes gouvernementaux (note 12)	90	335
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 4)	1 204	1 175
Produits, apports et crédits parlementaires reportés (note 5)	6 784	6 254
Avantages sociaux futurs	219	230
	11 662	12 731
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 4)	22 456	22 768
Financement des immobilisations reporté (note 6)	157 277	158 851
Avantages sociaux futurs	2 900	2 900
	194 295	197 250
Déficit accumulé		
Non affecté	6 531	6 582
Investissement en immobilisations (note 7)	(11 926)	(12 025)
	(5 395)	(5 443)
	188 900	191 807

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des résultats pour la période de trois mois terminée le 30 juin (Non vérifié)

(en milliers de dollars)

	2020	2019
Produits		
Droits d'entrée et des programmes (note 9)	9	1 491
Opérations auxiliaires (note 10)	15	631
Apports (note 11)	486	461
Intérêts et revenus de placements	25	77
Divers	305	200
	840	2 860
Charges (note 13)		
Inspiration et engagement	2 045	2 986
Entretien et accessibilité des collections	720	684
Recherche et découverte	1 114	1 180
Services de soutien interne	1 075	1 362
Édifices et terrains	4 167	4 024
	9 121	10 236
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(8 281)	(7 376)
Crédits parlementaires (note 8)	8 329	8 505
Résultats d'exploitation nets	48	1 129

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution du déficit accumulé (Non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Investi en immobilisations	2020	2019
Déficit accumulé au début de la période	6 582	(12 025)	(5 443)	(2 153)
Résultats d'exploitation nets	48	-	48	1 129
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	(99)	99	-	-
Déficit accumulé à la fin de la période	6 531	(11 926)	(5 395)	(1 024)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état de réévaluation des gains et pertes a été exclu puisqu'il n'y a pas eu de réévaluation des gains ou pertes.

État des flux de trésorerie pour la période de trois mois terminée le 30 juin (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Encaissements - clients et donateurs	1 674	2 781
Encaissements - crédits parlementaires	6 847	6 702
Décaissements - personnels	(3 172)	(3 959)
Décaissements - fournisseurs	(4 506)	(4 231)
Intérêts reçus	26	77
Intérêts payés	(576)	(619)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	293	751
Activités en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(580)	(533)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités en immobilisations	(580)	(533)
Activités de financement		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(283)	(257)
Crédits parlementaires reçus pour l'achat d'immobilisations	-	543
Flux de trésorerie (utilisés pour) provenant des activités de financement	(283)	286
(Diminution) augmentation de la trésorerie et de la trésorerie affectée	(570)	504
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	15 700	18 475
Trésorerie affectée au début de la période	440	332
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	15 570	19 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	15 111	18 977
Trésorerie affectée à la fin de la période	459	334
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période	15 570	19 311

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers pour les trois mois terminés le 30 juin 2020 (Non vérifié)

1. Pouvoirs et mission

Le Musée canadien de la nature (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées*, le 1^{er} juillet 1990. Il s'agit d'une société d'État mandataire désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et qui n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est classée comme organisme sans but lucratif (OSBL) du secteur public.

La Société a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature et des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Une brève description des fonctions de la Société est indiquée ci-dessous :

- **Inspiration et engagement**

La Société élabore et entretient des expositions, des programmes, le site internet nature.ca, des publications électroniques et imprimées, des activités de génération de produits et d'autres activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

- **Entretien et accessibilité des collections**

La Société acquiert, développe, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets, de spécimens et de documents d'histoire naturelle qui répondent aux besoins croissants des secteurs public et privé en matière de recherche, d'éducation et d'aide à la prise de décisions éclairées concernant la nature.

- **Recherche et découverte**

La Société explore le passé et aide les Canadiens à préparer l'avenir grâce à des activités de recherche appliquée et systématique ainsi qu'à l'établissement et à la sauvegarde de réseaux et de liens avec les milieux scientifiques canadiens et internationaux.

- **Services de soutien interne**

La Société élabore et met en œuvre des politiques, une structure de responsabilisation et des procédures qui gouvernent la réalisation de son mandat, y compris la gouvernance, l'orientation stratégique, les services intégrés, la mesure du rendement de la Société et les rapports au Parlement.

- **Édifices et terrains**

La Société fournit des installations sécuritaires et fonctionnelles qui répondent à toutes les exigences de sécurité et des codes du bâtiment, notamment l'Édifice commémoratif Victoria rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat de la Société.

2. Principales conventions comptables

A) Méthode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public (NCSP) du Canada et reflètent l'application des normes de la Section 4200 relatives aux OSBL :

B) Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations entre entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont mesurées à la valeur comptable, à l'exception de ce qui suit :

i) Les opérations interentités sont mesurées à la valeur de l'échange lorsqu'elles sont entreprises selon des modalités semblables à celles adoptées si les entités avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts fournis sont recouverts.

ii) Les biens ou services échangés gratuitement entre entités sous contrôle commun représentent des coûts non attribués qui ne sont pas recouverts par le bénéficiaire et ne sont pas comptabilisés par la Société. Les services reçus gratuitement par la Société comprennent les services d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada et les services de pension de Services publics et Approvisionnement Canada.

C) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les avantages sociaux futurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations et la juste valeur marchande des spécimens cédés aux collections. Les montants réels pourraient différer de façon significative des estimations. Ces dernières sont revues annuellement et les rajustements, s'ils s'avèrent nécessaires, seront constatés dans les états financiers de l'exercice où ils auront fait surface.

D) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du coût pondéré moyen, et la valeur de réalisation nette est fondée sur le prix de détail.

E) Collections

La Société détient et conserve une collection inestimable d'objets d'histoire naturelle au bénéfice des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Ces collections figurent à l'état de la situation financière comme un élément d'actif comptabilisé à la valeur nominale de 1 000 \$ étant donné la difficulté à déterminer une valeur appropriée pour ces actifs. Les spécimens achetés pour les collections sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

F) Immobilisations

- Les immobilisations sont comptabilisées au coût, y compris le matériel, l'équipement et les autres charges destinés à la conception et au développement d'expositions permanentes.
- Les immobilisations inscrites comme locations-acquisitions sont initialement comptabilisées selon la valeur actualisée des paiements minimaux de loyer au début du bail.
- Les terrains et l'édifice, propriétés du gouvernement du Canada, et sous le contrôle de la Société, sont comptabilisés à leur coût estimatif.

Actif	Durée de vie
Édifice commémoratif Victoria	40 ans
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 ans
Cabinets de collection et rayonnages	
Matériel de bureau et ameublement	10 ans
Matériel général	
Expositions permanentes	
Matériel de recherche	
Améliorations à l'édifice	5 à 25 ans
Améliorations locatives	5 ans à la fin de la durée du bail
Matériel informatique	3 ans

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire à l'aide de taux fondés sur la vie utile estimative des actifs, à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte de la convention de location ou de la durée de vie utile de l'immobilisation.

Lorsque les conditions indiquent qu'un actif ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des services, le coût de l'actif est réduit à sa valeur résiduelle le cas échéant.

G) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

La quasi-totalité des employés de la Société est couverte par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), régime contributif à prestations déterminées établi par la loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des services courants. Conformément à la loi en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de tout service passé ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées comme une charge de l'exercice où les employés ont rendu les services et elles représentent l'obligation totale de la Société.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont eu droit à des indemnités de départ jusqu'au 31 mars 2012, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

L'obligation au titre des indemnités de départ pour les employés qui prennent leur retraite ou démissionnent, courue jusqu'au 31 mars 2012 et encore impayée, est mesurée en utilisant la méthode des indemnités projetées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

À la suite de diverses circonstances, la Société comptabilisera des indemnités de départ dans la période où l'événement se produira.

iii) Indemnités de congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie au cours de la période pendant laquelle les employés fournissent leurs services en retour des prestations. Le coût des obligations au titre des prestations constituées liées aux crédits de congé de maladie acquis par les employés est déterminé de manière actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et l'estimation la plus probable de la direction concernant l'inflation, le taux d'actualisation, les données démographiques du personnel et l'utilisation que font les employés en service des droits de congé de maladie. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante des employés actifs visés par ces prestations de congés de maladie.

H) Placements affectés

Les placements affectés au sein de la Fondation communautaire d'Ottawa (FCO) comme fonds à épuisement du capital sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière, tandis que les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds pour l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme produits reportés dans l'état de la situation financière.

Les frais de service exigés par la FCO pour la gestion du fonds sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats de l'exercice.

I) Placements

Les placements dans la FCO en tant que fonds à terme de 10 ans sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière.

Les frais de service exigés par la FCO pour la gestion du fonds sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats de l'exercice.

J) Constatation des produits

i) Droits d'entrée et des programmes, opérations auxiliaires et produits divers

Les produits provenant des droits d'entrée et des programmes, des opérations auxiliaires et des produits divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves évidentes de l'existence d'un accord intervenu entre les deux parties, que les biens ont été livrés ou que les services ont été rendus aux clients, que le prix est établi et déterminable et que le recouvrement est raisonnablement

assuré. La Société comptabilise également des produits reportés lorsque les montants sont perçus avant d'avoir fourni les biens et rendu les services.

ii) Apports

Les apports sont constitués de dons reçus de particuliers, de fondations et de sociétés. La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports non affectés sont constatés comme produits à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, et si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports avec affectations d'origine externe destinés à des projets ou à des charges spécifiques sont reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont encourues.

Les revenus de placement relatifs aux apports affectés sont d'abord inclus dans l'état de la situation financière comme produits reportés et ensuite constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice fiscal au cours duquel les charges connexes sont engagées.

iii) Commandites en nature et spécimens donnés aux fins des collections

Les commandites en nature impliquent d'obtenir un soutien non financier pour un projet, une activité ou un produit en échange d'importants avantages en matière de relations publiques. Une commandite en nature est reconnue si le bien ou le service contribué est utilisé dans le cours normal des activités et avait autrement été acheté, et une fois que l'échange a eu lieu. Les commandites en nature sont comptabilisées à l'état des résultats à leur juste valeur marchande comme un apport et une contrepartie de charge reliée.

Les spécimens cédés aux collections sont comptabilisés à la juste valeur marchande comme apports avec une charge équivalente à la fonction entretien et accessibilité des collections, lorsque les trois critères suivants sont satisfaits : i) une juste valeur marchande a été attribuée au spécimen ; ii) l'acquisition a été approuvée ; et iii) le transfert légal de l'objet à la Société a eu lieu.

iv) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société sous forme de crédits parlementaires.

- Les crédits parlementaires pour les charges de fonctionnement sont constatés comme produits au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.
- Les crédits parlementaires affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont constatés à titre des crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des crédits parlementaires utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de financement des immobilisations reporté à l'état de la situation financière et constatée comme produit à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes.
- Les crédits parlementaires affectés à des charges spécifiques sont indiqués comme crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

La Société a l'obligation de faire rapport sur l'utilisation des crédits dans son rapport annuel.

v) Placements affectés

Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds pour l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme produits reportés dans l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des revenus utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de financement des immobilisations reporté à l'état de la situation financière et constatée comme produit à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes. Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds pour des dépenses particulières sont reportés dans l'état de la situation financière et constatés comme produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont remplies et les dépenses connexes sont engagées.

vi) Placements

Le revenu de placement distribué du fonds à terme est constaté comme un revenu dans l'état des résultats.

K) Services bénévoles

Les bénévoles consacrent chaque année au Musée un grand nombre d'heures. Puisqu'il est difficile d'évaluer sa juste valeur, cette prestation de services à titre gracieux ne figure pas aux états financiers de la Société.

L) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée, les placements affectés, les placements et les comptes débiteurs, tandis que les passifs financiers comprennent les créditeurs et les frais courus.

Les instruments financiers subissent chaque année un test de dépréciation à la date de clôture et toute baisse permanente de la valeur est reportée à l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments dans le coût lorsqu'ils sont initialement constatés.

M) Ventilation des charges

La Société n'applique pas la méthode d'imputation des coûts à des fins de répartition de ses charges entre ses fonctions.

3. Immobilisations

<i>(en milliers dollars)</i>	30 juin 2020			31 mars 2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	627	-	627	627	-	627
Édifice commémoratif Victoria	204 783	65 196	139 587	204 783	63 946	140 837
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 040	24 047	10 993	35 040	23 799	11 241
Expositions permanentes	10 351	5 504	4 847	10 351	5 267	5 084
Améliorations locatives	12 721	7 440	5 281	12 104	7 338	4 766
Matériel de recherche	4 855	2 858	1 997	4 855	2 780	2 075
Cabinets de collection et rayonnages	3 840	2 539	1 301	3 840	2 511	1 329
Améliorations à l'édifice	5 255	3 748	1 507	4 726	3 619	1 107
Matériel général	1 143	472	671	1 143	446	697
Matériel informatique	4 479	4 156	323	4 479	4 057	422
Matériel de bureau et ameublement	1 540	1 424	116	1 540	1 414	126
Travaux en cours	1 761	-	1 761	2 458	-	2 458
	286 395	117 384	169 011	285 946	115 177	170 769

La charge d'amortissement pour la période s'élève à 2 207 000 \$ (2 273 000 \$ au 30 juin 2019). Au cours de la période terminée le 30 juin 2020, la Société n'a ni vendu ni retiré des actifs.

4. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

Le Campus du patrimoine naturel abrite les collections d'histoire naturelle et les fonctions administratives de la Société sur un domaine lui appartenant à Gatineau, au Québec. L'acquisition de l'édifice se fait au moyen d'un contrat de location-acquisition, dont l'échéance est fixée à 35 ans. La Société s'est engagée à payer le loyer en toutes circonstances et, advenant la résiliation du bail, à la suite d'une décision de la Société ou autrement, elle versera un loyer suffisant pour rembourser tous les coûts de financement de l'édifice. La direction a l'intention de s'acquitter intégralement de l'obligation financière découlant du contrat de location-acquisition et d'obtenir le titre de propriété de l'édifice en 2031 en exerçant son droit d'achat pour dix dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>		30 juin 2020	31 mars 2020
Total des versements minimaux futurs	(1)	39 375	40 250
Déduire : intérêts implicites		(15 715)	(16 307)
Valeur actualisée de l'obligation financière	(2)	23 660	23 943
Tranche à court terme		1 204	1 175
Tranche à long terme		22 456	22 768
		23 660	23 943

1) Le total des sommes à payer en vertu du contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt fixe de 9,88 %, pour une période de 35 ans, établi au moment de la signature du bail.

2) La valeur actualisée de l'obligation du contrat de location-acquisition, en se basant sur un taux d'intérêt du marché actuel de 8,75 %, est estimée à 25 millions de dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés pour chaque exercice comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite
Versements minimum futurs	2 625	3 500	3 500	3 500	3 500	22 750

5. Produits, apports et crédits parlementaires reportés

Les produits, apports et crédits parlementaires reportés s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	31 mars 2020
Apports reportés de sources non gouvernementales	2 415	1 925
Crédits parlementaires reportés	3 709	3 888
Total des apports et crédits parlementaires reportés	6 124	5 813
Produits reportés – prestation de biens et services	660	441
	6 784	6 254

Les changements aux produits, apports et crédits parlementaires reportés au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	31 mars 2020
Solde au début de la période	6 254	7 233
Ajout :		
Apports affectés reçus	583	421
Crédits parlementaires affectés et reportés reçus	-	2 170
Produits et apports reportés pour la prestation de biens et services	510	1 044
	1 093	3 635
Moins :		
Apports affectés constatés	(95)	(475)
Crédits parlementaires affectés dépensés	(177)	(2 998)
Produits reportés pour la prestation de biens et services constatés	(291)	(1 141)
	(563)	(4 614)
Solde à la fin de la période	6 784	6 254

6. Financement des immobilisations reporté

Le financement reporté afférent aux immobilisations représente la tranche des crédits parlementaires et des apports de sources non gouvernementales utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables.

Le financement des immobilisations reporté se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	31 mars 2020
Utilisé pour l'acquisition :		
Financement des immobilisations reporté provenant d'apports de sources non gouvernementales	1 780	1 905
Financement des immobilisations reporté provenant des crédits parlementaires	155 497	156 946
	157 277	158 851

Les changements apportés au solde du financement des immobilisations reporté se traduisent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	31 mars 2020
Solde au début de la période	158 851	162 879
Ajout : Acquisitions d'immobilisations	449	4 248
Moins montants constatés comme produits :		
Apports	(126)	(501)
Crédits parlementaires	(1 897)	(7 775)
	(2 023)	(8 276)
Solde à la fin de la période	157 277	158 851

7. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	31 mars 2020
Immobilisations	169 011	170 769
Moins montants financés par :		
Contrat de location-acquisition	(23 660)	(23 943)
Financement des immobilisations reporté	(157 277)	(158 851)
	(11 926)	(12 025)

La variation nette dans l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	31 mars 2020
Acquisitions d'immobilisations	449	4 248
Ajout : remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	283	1 065
Moins : acquisitions d'immobilisations financées avec le financement des immobilisations reporté	(449)	(4,248)
Immobilisations achetées avec les fonds de la Société	283	1,065
Amortissement du financement des immobilisations reporté	2,023	8,276
Amortissement des immobilisations	(2,207)	(9,281)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	99	60

8. Crédits parlementaires

Pour remplir sa mission, la Société compte sur le financement du gouvernement, qui se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Crédits parlementaires reçus et à recevoir :		
Budget des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	6 703	7 245
Portion de crédits reportée, pour des dépenses à venir	(3 709)	(5138)
Crédits de l'exercice précédent utilisés au cours de la période pour compléter des projets particuliers	3 887	4 715
Montant utilisé pour l'achat d'immobilisations amortissables	(449)	(215)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	1 897	1 898
Crédits parlementaires constatés durant la période	8 329	8 505

9. Droits d'entrée et des programmes

Les produits provenant des droits d'entrée et des programmes se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Droits d'entrée – général	-	873
Droits d'entrée – expositions temporaires	-	230
Adhésions	9	136
Programmes	-	252
	9	1 491

10. Opérations auxiliaires

Les produits provenant des opérations auxiliaires se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Stationnement	7	233
Location des installations	8	162
Revenus de la boutique	-	216
Loyer de la boutique et de la cafétéria	-	20
	15	631

11. Apports

Les produits provenant des apports se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Apports et commandites en argent	396	321
Commandites en nature	90	140
Apports	486	461

12. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Société a effectué des opérations avec ces entités dans le cours normal des activités, aux mêmes conditions, que celles conclues avec des parties non apparentées et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Produits auprès d'apparentés du gouvernement du Canada:		
Divers	35	1
	35	1

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Charges auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :		
Coût du personnel	380	397
Impôts fonciers	297	305
Services professionnels et spéciaux	1	2
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	1	6
	679	712

Les soldes auprès d'apparentés du gouvernement du Canada à la fin de l'exercice se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	31 mars 2020
Dues de ministères et organismes gouvernementaux	217	332
Dues à des ministères et organismes gouvernementaux	90	335

13. Sommaire des charges par objets

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2020	30 juin 2019
Coût du personnel	3 710	3 939
Amortissement des immobilisations	2 207	2 273
Exploitation et entretien des édifices	886	820
Services professionnels et spéciaux	631	757
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	592	619
Impôts fonciers	576	567
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	272	317
Marketing et communications	75	261
Réparations et entretien	61	113
Frais de déplacement	13	48
Expositions	8	240
Fret et transport	2	19
Spécimens aux fins des collections	-	98
Coût des marchandises vendues - natureBOUTIQUE	-	2
Divers	88	163
	9 121	10 236

14. COVID-19 et événements subséquents

Le 11 mars 2020, l'OMS a déclaré que l'écllosion de la COVID-19 était une pandémie en raison de l'augmentation rapide de l'exposition à l'échelle mondiale. Par conséquent, à compter du 14 mars 2020, et sur la base des recommandations en matière de santé publique, la Société et les autres musées nationaux ont décidé de fermer les musées partout au Canada aux visiteurs et à tous les autres groupes jusqu'à nouvel ordre. Les activités internes comme la recherche, le développement d'expositions et les services essentiels comme les soins aux animaux se sont poursuivis et devraient se poursuivre tout au long de la période de fermeture.

La Société a pris en compte l'impact de cet événement sur l'évaluation de ses actifs et a déterminé que les actifs sont évalués de façon appropriée et qu'aucune dépréciation n'est nécessaire.

La pandémie et la fermeture ont eu et continueront d'avoir un impact important sur la génération de revenus et le fonctionnement de la Société. La durée et l'impact de la pandémie de la COVID-19 demeurent incertains pour le moment. Il n'est pas possible pour l'instant d'estimer de façon fiable l'effet total de l'écllosion sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. La direction surveille activement l'effet sur la situation financière de la Société et cherche des façons d'aborder les répercussions financières futures potentielles. Le 18 juin 2020, le gouvernement du Canada a annoncé un financement d'urgence pour aider le secteur des musées, dont 5,9 millions de dollars ont été alloués pour aider la Société à maintenir les services essentiels et être prête à rouvrir ses portes au public le 5 septembre 2020, sur la base des directives de l'Agence de la santé publique du Canada.

RAPPORT DE GESTION

Vue d'ensemble

Ces états financiers trimestriels doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels audités du Musée canadien de la nature pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 et avec la présentation narrative incluse dans le présent rapport financier trimestriel.

Le principal objectif du Musée canadien de la nature est de remplir son mandat national, tel que décrit dans la Loi sur les musées, dans le contexte du régime de gouvernance et de responsabilisation établi dans cette loi et dans la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques. À cette fin, le conseil d'administration et la direction du Musée s'engagent à gérer les fonds publics et privés investis dans le Musée de manière transparente et responsable et à optimiser la valeur de la contribution du Musée aux Canadiens et à la société canadienne.

Les orientations stratégiques du Musée reconnaissent l'intention d'être une source de premier plan de connaissances sur l'histoire naturelle et d'investigation scientifique pour les scientifiques et le public, apportant ainsi une perspective distinctement canadienne au corpus de connaissances mondial. Le Musée continue à jouer un rôle de premier plan dans la diffusion des connaissances scientifiques pertinentes, contribuant ainsi à inspirer les Canadiens à agir de manière consciente au sujet de l'environnement naturel. En tant qu'institution publique, le Musée souhaite également continuer à faire preuve de responsabilité, de valeur et d'efficacité financière en obtenant des résultats significatifs et mesurables.

La viabilité financière a été et continuera d'être l'une des principales priorités du Musée. Le Musée a mis en place un certain nombre de stratégies conçues pour gérer les pressions connues et anticipées. Une approche de gestion du risque d'entreprise est utilisée pour gérer ces stratégies et pressions en faveur de la vision d'être une institution nationale offrant un maximum de valeur et de service au public.

Le nouveau facteur affectant le marché de la visite des musées est la pandémie de la COVID-19 et son effet sur la volonté des visiteurs de visiter les musées. Diverses organisations ont mené des enquêtes sur les intentions des visiteurs qui guideront nos estimations de visites et nos prévisions de revenus durant l'exercice en cours et dans les années à venir.

En 2020-2021, l'impact de la pandémie mondiale de la COVID-19 sur la stabilité financière est le problème opérationnel le plus critique auquel fait face le Musée. Le deuxième problème le plus urgent est le manque de fonds pour faire fonctionner les deux édifices du Musée.

Le 18 juin 2020, le gouvernement du Canada a annoncé un financement d'urgence pour aider le secteur des musées. De ce montant, 5,9 millions de dollars ont été alloués pour aider la Société à maintenir les services essentiels et être prête à rouvrir ses portes au public et au personnel une fois que les mesures de précaution seront levées selon les lignes directrices de l'Agence de santé publique du Canada. Ce financement aidera à compenser l'impact net de la fermeture du Musée en raison de la pandémie et les pertes de revenus qui en découlent pendant la fermeture et après une réouverture prévue le 5 septembre 2020.

Produits

Les produits pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2020 s'élevaient à 840 000 \$ ce qui représente une diminution de 2 020 000 \$ par rapport aux 2 860 000 \$ des trois mois de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à la fermeture du Musée tout au long de la période, ce qui a entraîné l'absence de droits d'entrée et de frais de programme, ainsi que des diminutions importantes des revenus provenant des activités auxiliaires.

Sur une base d'exercice, les crédits parlementaires pour la période de trois mois de l'exercice s'élevaient à 8 329 000 \$, comparativement à 8 505 000 \$ pour les trois mois de l'exercice précédent. La différence est principalement attribuable aux crédits reçus et utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables et à la variation du financement reporté des immobilisations.

Charges

Les charges pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2020 s'élevaient à 9 121 000 \$, soit une baisse de 1 115 000 \$ comparativement à la période de trois mois de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la fermeture du Musée au cours de la période, ce qui a entraîné des économies sur le personnel, les déplacements, les programmes et les coûts de sécurité, ainsi que le report des dépenses de marketing et d'expositions au deuxième trimestre quand le Musée rouvrira ses portes au public le 5 septembre 2020.

Résultats d'exploitation nets

Le résultat d'exploitation net pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2020 était un surplus de 48 000 \$. Ce surplus modeste est principalement attribuable à d'importantes pertes de revenus attribuables à la fermeture du Musée, compensées par des économies sur les dépenses, les coûts reportés et la comptabilisation des crédits et dons reportés reçus pour l'achat d'immobilisations compensées par des charges d'amortissement.

État de la situation financière

Actif

Le niveau de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 15 111 000 \$ au 30 juin 2020 représente une diminution de 589 000 \$ par rapport au niveau de 15 700 000 \$ du 31 mars 2020. Cette diminution est principalement attribuable à l'utilisation des crédits reportés reçus au cours des exercices précédents pour l'achat d'immobilisations.

Les immobilisations sont passées de 170 769 000 \$ au 31 mars 2020 à 169 011 000 \$ au 30 juin 2020, principalement en raison des charges d'amortissement compensées par l'acquisition d'immobilisations.

Passif

Les revenus, contributions et crédits parlementaires reportés sont passés de 6 254 000 \$ au 31 mars 2020 à 6 784 000 \$ au 30 juin 2020, principalement en raison de la différence temporelle dans le paiement des dépenses financées par les crédits parlementaires reportés reçus pour l'achat d'immobilisations.

Le financement d'immobilisations reporté est passé de 158 851 000 \$ au 31 mars 2020 à 157 277 000 \$ au 30 juin 2020, étant donné que le financement d'immobilisations reporté est comptabilisé comme revenu au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Déficit accumulé

Le déficit accumulé au 30 juin 2020 est de 5 395 000 \$ et est attribuable au traitement comptable afférent au Campus patrimoine naturel du Musée situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit à l'état de la situation financière comme une obligation de location-acquisition. Ce traitement comptable a gardé le Musée dans une position de déficit pendant de nombreuses années, en raison de la charge d'intérêt sur l'obligation découlant du contrat de location-acquisition, qui est plus élevée dans les premières années du bail que dans les dernières. En conséquence, le déficit cumulé afférent à ce traitement comptable a commencé à s'inverser en 2019-20, jusqu'à ce qu'il sera complètement éliminé à la fin du bail, en 2031. Cette situation n'affecte aucunement les mouvements de trésorerie ni la stabilité financière du Musée.

ANALYSE DES RISQUES

Le Musée a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise conçu pour gérer efficacement et de manière proactive les risques qui pourraient l'empêcher d'atteindre ses objectifs. Le Plan d'entreprise du Musée identifie quatre risques et stratégies d'atténuation connexes. L'étape d'atténuation des risques implique l'élaboration de stratégies d'atténuation conçues pour gérer, éliminer ou réduire les risques à un niveau acceptable, idéalement faible. Avec la pandémie mondiale et le déficit structurel, les programmes d'avancement risquent de ne pas rapporter les fonds nécessaires à l'accomplissement du mandat du Musée. Ces deux risques ont été partiellement compensés par l'infusion opportune de crédits d'urgence du gouvernement du Canada. Les stratégies d'atténuation pour chaque risque feront l'objet d'un suivi constant pour en assurer l'efficacité et corriger la marche à suivre au besoin.

Le résumé des principaux risques et des stratégies d'atténuation se présente comme suit :

1. **Déficit structurel** : risque que le déficit structurel continue d'augmenter en raison de l'augmentation plus rapide des dépenses que des revenus, comme les services publics, les impôts fonciers et l'inflation générale, et en raison des répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur la fréquentation des visiteurs et les revenus connexes. Cette situation est atténuée par un processus continu d'examen des dépenses, de surveillance des revenus d'admission et de croissance des revenus gagnés.
2. **Avancement** : risque que le bassin de donateurs restreint limite les ressources financières disponibles pour soutenir l'investissement requis pour la mise en œuvre des initiatives stratégiques. Ce risque est atténué par un programme d'avancement complet, mené par une équipe de professionnels de la collecte de fonds et un nouveau groupe de bénévoles dévoués et de membres du Conseil d'administration.
3. **Succession** : risque qu'un nombre important d'employés soient admissibles à la retraite, ce qui entraînerait une perte de mémoire d'entreprise et de compétences importantes. Pour atténuer ce risque, le Musée a élaboré un plan de relève dont il assure le suivi. Ce plan couvre aussi le développement des compétences.
4. **Budget 2016** : risque que les projets d'immobilisations financés par le Budget de 2016 ne soient pas terminés à temps et dans les budgets prévus. Le suivi trimestriel à l'interne garantira que le Musée remplit ses engagements de dépenses.